



Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Liste des membres du collège départemental du fonds pour le développement de la vie associative (CDFDVA) de Charente-Maritime

Sont membres du CDFDVA de Charente-Maritime :

- Le préfet ou son représentant (préside le CDFDVA).
- La présidente du conseil départemental ou son représentant.
- Deux députés nommés par la présidence de l'Assemblée nationale :
 - Titulaires : MM. Olivier FALORNI et Pascal MARKOWSKY.
 - Suppléants : MM. Fabrice BARUSSEAU et Benoît BITEAU.
- Deux sénateurs nommés par la présidence du Sénat :
 - Titulaires : Mme Corine IMBERT et M. Mickaël VALLET.
 - Suppléant : M. Daniel LAURENT.
- Deux représentants des maires des communes et présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre désignés par le président de l'association des maires de la Charente-Maritime :
 - Le représentant désigné provisoirement par M. Jacky QUESSON, Président de l'Association départementale des Maires de France.
 - Mme Monique RIVIERE, maire de Sainte-Radegonde.
- Un représentant des maires des communes et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre désigné par le président de l'association des maires ruraux de la Charente-Maritime : M. Bernard GOURSAUD, maire de Brie-sous-Matha.
- Quatre personnalités qualifiées nommés par le préfet en partie sur proposition du Mouvement associatif :
 - Mme Delphine HUFFSCHMIDT.
 - M. Bernard DUSSAIN.
 - M. Philippe MORETTI.
 - M. Éric RAUL.